



Publication du bureau de gestion des carrières des notaires

Le décret 2020-931 du 29 juillet 2020 délègue au Conseil supérieur du notariat la responsabilité de la publicité de certains événements concernant la carrière des notaires.

Publicité de reprise d'activité d'un notaire salarié

Le 05 octobre 2021

Numéro de parution : RA000236

Numéro de dossier : CSN/NS/RA/376

Par suite de la déclaration faite sur le site OPM de la chancellerie le 12 juillet 2021, et en l'absence d'opposition du ministère de la justice, M. NGUYEN (Ba Minh), anciennement notaire salarié au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SELARL «REBERAT et Associés Not@ires» à la résidence de Paris, a repris ses fonctions de notaire salarié, en date du 6 septembre 2021, au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SAS «CHEUVREUX» à la résidence de Paris.

Notaire concerné : M. NGUYEN (Ba Minh)

Voir la publicité sur www.notaires.fr

[Reprise d'activité notaire salarié | Notaires de France \(www.notaires.fr\)](http://www.notaires.fr)